

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-Luc Forni*

*Date de dépôt : 31 mai 2016*

## **Question écrite urgente**

### **Disparition de REGA 15**

Depuis plus de 40 ans, dont 15 ans sous l'égide des HUG en partenariat avec la REGA, le sauvetage hélicoptéré est présent à Genève. L'hélicoptère REGA 15 effectue 400 missions par an, dont environ 250 « primaires » c'est-à-dire au plus près de la victime sur le terrain, et ceci 24h/24, 7j/7. En plus de nombreuses missions primaires en France voisine, REGA 15 intervient pour des missions primaires sur le canton de Vaud (environ 80 fois par an), lorsque l'hélicoptère de la REGA (REGA 4) basé à Lausanne est occupé, ce qui est fréquent car l'hélicoptère de Lausanne effectue déjà 800 missions par année, sur un territoire très étendu qui va de la frontière genevoise à Bâle (cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel, du Jura,...). Sur le canton de Genève, REGA 15 effectue en moyenne 160 missions primaires et 100 missions secondaires (chiffres stables depuis plusieurs années). Les missions primaires sont exclusivement des urgences très graves, mettant en jeu le pronostic vital et pour lesquelles chaque minute est cruciale.

Les missions sont réparties sur tout le canton, mais plus particulièrement sur les communes périphériques de la rive gauche (Anières, Corsier, Hermance, Jussy, Puplinge, Thônex,...), de la rive droite (Meyrin, Vernier, Versoix,...) ou sur Plan-les-Ouates, Perly, Onex, Satigny, Cartigny, La Plaine,... Pour ces communes, et surtout ces 160 malades annuels, l'existence d'un hélicoptère basé à Genève, dédié prioritairement à Genève, et pouvant donc intervenir extrêmement rapidement (< 10 minutes) en s'affranchissant des contraintes de la circulation et du manque éventuel d'ambulance, est une question de vie ou de mort.

Nous avons appris que la direction des HUG, à laquelle l'hélicoptère est actuellement rattaché, souhaite très rapidement (2017) « transférer la base REGA de Genève à la base REGA de Lausanne ».

La REGA prévoit un redéploiement de ses activités de sauvetage depuis ses bases de plaine en 2021 lorsque les nouveaux hélicoptères AW169-FIPS seront livrés. Son directeur général déclare le 1<sup>er</sup> décembre 2015 que « la répartition des nouveaux hélicoptères pour le remplacement partiel de la flotte actuelle des bases de plaine n'est pas établie pour l'heure ; différents scénarios seront étudiés ». Dans l'intervalle cela risque de provoquer à coup sûr une situation très critique pour le canton de Genève : en effet, en opérant depuis la base de Lausanne, le délai d'intervention pour le sauvetage hélicoptéré à Genève passera de moins de 10 minutes aujourd'hui, à plus de 20 minutes. De plus, l'hélicoptère lausannois étant actuellement passablement occupé (il s'agit de l'un des hélicoptères les plus occupés de Suisse), il ne sera que très peu disponible pour intervenir à Genève. Genève pourrait donc régulièrement devoir faire appel à un hélicoptère de la REGA basé à Berne ou Zweisimmen à plus de 40 minutes de vol.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Comment s'inscrit le projet de la direction des HUG dans ces scénarios de la REGA évoqués ?*
- *Ne vaudrait-il pas mieux attendre 2021 pour transférer la base genevoise à Lausanne ?*
- *Y aura-t-il deux hélicoptères de la REGA basés à Lausanne ?*
- *Comment la direction générale de la santé envisage-t-elle de compenser l'augmentation des délais d'intervention dans les parties éloignées du canton, sachant qu'il n'y a déjà pas assez d'ambulances en temps normal sur le canton et que la base SMUR du CERN n'est pas ouverte en permanence ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.